

Facilitation d'ateliers mobilisant l'intelligence collective

RS6708 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 333
Formacode(s)	32142, 32130, 32102, 32015
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

KLAP.IO · SIRET : 80943934200027<http://www.klap.io/>**KLAP.IO · SIRET : 80943934200035**

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification vise à valider les compétences requises pour faciliter des ateliers mobilisant l'intelligence collective dans les organisations. Elle répond à une nécessité pour les organisations de solliciter l'intelligence collective pour adresser au mieux les différents défis et challenges tant internes qu'externes auxquels elles font face.

Stimuler la collaboration entre les différentes personnes, métiers ou fonctions, passe par la mise en place d'un cadre et d'un environnement où chacun va pouvoir s'exprimer librement et se connecter à chaque point de l'organisation. Un cadre qui va permettre de "désiloter" et de créer des synergies entre les composantes de l'organisation (directions/ services/ collaborateurs) sur un périmètre large : gestion d'équipes, gestion de projets, démarches d'innovation, d'amélioration ou de formation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Concevoir un atelier collaboratif en coconstruisant les objectifs, les livrables, la liste des participants, le process de l'atelier, les éléments à préparer, les pièges potentiels et comment les traiter, avec le(s) commanditaire(s) pour favoriser l'appropriation commune du challenge à relever, renforcer l'engagement et l'implication.
2. Piloter un groupe lors d'un atelier collaboratif avec une posture « haute » garante du cadre de la collaboration et du suivi des étapes clés de l'atelier (inclusion, divergence, émergence, convergence, clôture) pour assurer le respect des règles et favoriser l'atteinte des objectifs fixés par le groupe lui-même, dans le temps imparti.
3. Guider les participants au cours d'un atelier collaboratif en adoptant une posture « basse » garante de leur inclusion (y compris les personnes en situation de handicap), créant un environnement bienveillant et sécurisé pour encourager les interactions, le partage d'informations et d'expériences et susciter des débats libérant la créativité et la dynamique collective.
4. Clôturer un atelier collaboratif en faisant converger et s'aligner les participants sur les étapes réalisées et les décisions actées, en clarifiant les prochaines actions, et en recueillant les retours des participants et des pairs sur l'atelier et leurs ressentis, pour permettre de challenger les façons de faire et optimiser les pratiques.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Exercer en tant que Consultant (en Organisation, Change et UX), Manager, Chef de projet, Formateur

Avoir un projet professionnel nécessitant le déploiement d'ateliers mobilisant l'intelligence collective.

Justifier d'une première expérience professionnelle dans les fonctions du public cible à savoir : Consultants (en Organisation, Change et UX), Managers, Chefs de projet, Formateurs.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

1 représentant de l'organisme certificateur (non formateur).

2 professionnels extérieurs dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.klap.io/formation-facilitation/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6708/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	46
Taux d'achèvement	98 %
Période	12/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	50
Montant total engagé	90 000 €
Coût moyen par dossier	1 800 €
Durée moyenne	15 h
Période	09/2024 – 06/2026
France compétences	89 %
Reste à charge titulaire	9 %
Entreprise	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.